

certaine importance, beaucoup d'endroits n'en sont pas dotés, ce qui ne les empêche pas de participer activement aux échanges maritimes régionaux, voire internationaux. En effet, l'adéquation du site naturel, proche d'un lieu de production ou de consommation, aux contraintes nautiques imposées par les navires employés à cette époque, est déterminante. S'il devient inadapté, le port est déplacé voire abandonné<sup>2</sup>.

L'ouvrage se complète d'une indication des sources, d'une importante bibliographie, d'un index des ports, havres et mouillages, et il comporte quatre-vingt-trois figures (cartes, plans, représentations anciennes). Au total, l'ouvrage est une base de données remarquable.

Alain GALLICÉ

Brice RABOT, *Les structures seigneuriales rurales. Bretagne méridionale (xiv<sup>e</sup>-xv<sup>e</sup> siècles)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2017, 413 p.

Cet ouvrage est la publication d'une thèse de doctorat, dirigée par Jean-Luc Sarrasin, soutenue en 2014 à l'université de Nantes sous le titre : *Les structures seigneuriales en Bretagne méridionale (pays vannetais et comté de Nantes) à la fin du Moyen Âge (xiv<sup>e</sup>- début xv<sup>e</sup> siècle)*. Sous un titre qui peut paraître rebutant au premier abord, l'auteur nous entraîne à la découverte des structures d'encadrement des sociétés rurales que furent jusqu'à la Révolution les baronnies, seigneuries et autres « sieuries ». Il plonge ses racines dans les études d'histoire rurale qui ont marqué l'historiographie française et ont été marquées dans la région concernée par les travaux de Jean Gallet, *La seigneurie bretonne (1450-1680) : l'exemple vannetais*, en 1983, et *Seigneurs et paysans bretons du Moyen Âge à la Révolution*, en 1992. L'historien s'est donc remis sur le métier en choisissant une double zone d'étude et une période l'autorisant à comparer la crise de la seigneurie bretonne avec ce qui a été observé en France. L'insertion de 24 pages de cartes en couleur en fin de volume vient agrémente la démonstration, tout comme celle de soixante graphiques et tableaux au sein du texte.

L'expression « structures seigneuriales » est explicitée dès l'introduction : l'auteur désigne ainsi l'ensemble constitué par les seigneuries banales et les seigneuries foncières, répondant à des réalités très diverses, les plus petites et les plus nombreuses constituant les sieuries, microcosmes d'encadrement des hommes de quelques dizaines d'hectares

---

2. Ajoutons que, dans les zones où l'océan ne cesse de remodeler la topographie des côtes (ce qui n'est pas le cas de la plupart des côtes bretonnes), des efforts, parfois considérables, ont pu être accomplis pour faire face aux évolutions de l'environnement littoral : travaux d'endiguement, constructions d'écluses de chasse pour évacuer les dépôts de vase, d'épis et de jetée, pour contenir les déplacements des bancs de galets et de sable. Ainsi les territoires portuaires ont ceci d'exceptionnel qu'ils ont suscité, auprès de populations traditionnellement enclines à accepter les phénomènes naturels, des réactions collectives de grande ampleur destinées à y résister.

dépourvus des pouvoirs de justice. Ces structures d'encadrement hétérogènes, dont le nombre est estimé à 850 pour le Vannetais et le Nantais au xv<sup>e</sup> siècle, concentrent alors plus de 90 % des populations, les ruraux.

L'ouvrage est organisé en quatre parties : les sources et leur exploitation, une présentation générale des structures seigneuriales en Bretagne méridionale, les difficultés et le lent rétablissement des structures seigneuriales au xiv<sup>e</sup> siècle et dans la première moitié du xv<sup>e</sup> siècle (années 1300-années 1440) et enfin les crises et adaptations des seigneuries bretonnes (années 1450-années 1520).

La recension des sources révèle les difficultés liées à leur exploitation. Elles sont essentiellement d'origine seigneuriale : aveux, minus, dénombremens, rentiers, comptes, contrats et actes de procédure. Leur nombre croît dans la seconde moitié du xv<sup>e</sup> siècle alors qu'elles sont très lacunaires pour le début de la période. L'auteur, quand il arrive à certaines conclusions, doit sans cesse préciser que les sources ne disent pas tout, par exemple sur les rentes en nature dont on n'a guère de témoignage pour le début de la période et qui pourraient déjà exister dès le début du xiv<sup>e</sup> siècle. Les poids et mesures, marques de l'autorité seigneuriales, sont multiples et peuvent varier dans le temps comme en attestent les mentions « nouvelle » et « ancienne » ; il reste souvent téméraire d'estimer la superficie des exploitations.

L'examen des structures seigneuriales fait apparaître une véritable pyramide avec une base très large constituée par des sieuries, les micro-seigneuries foncières. On y retrouve une dizaine de domaines ducaux déjà étudiés par Jean Kerhervé, quelques grandes châtelainies s'étendant dans près d'une vingtaine de paroisses comme Ancenis ou Largoët ou plus encore la baronnie de Retz, subdivisée en plusieurs châtelainies, dont les revenus atteignent 60 000 livres. Les grandes seigneuries foncières, « instruments de mise en valeur des campagnes » (p. 91), sont organisées autour de manoirs et d'« hébergements » : l'essentiel de leurs revenus provient de l'exploitation des terres. Les sources autorisent parfois un examen précis, comme pour la seigneurie des Huguetières dans le Nantais avec un manoir, trois métairies, trois pressoirs, deux fours, cinq moulins, des tenures réparties sur dix-huit paroisses rapportant 200 livres de « rentes certaines » en numéraire par an, soit le quart des revenus de la seigneurie, et des rentes en nature au début du xv<sup>e</sup> siècle. Les recettes des centaines de sieuries s'étendant sur quelques dizaines d'hectares de terres sont parfois inférieures à 100 livres par an, ce qui les rend vulnérables en cas de crise. Elles n'en forment pas moins « un semis dense à travers la province et constituent avec les seigneuries une cellule de base pour l'encadrement, ainsi que pour la vie des hommes » (p. 100). Celle-ci apparaît en filigrane au travers de l'étude des systèmes de tenures et des prélèvements seigneuriaux, à la fois divers, modérés et symboliques. L'auteur distingue les rentes certaines en numéraire et en nature. Il précise, pour une partie du Vannetais, la spécificité des conventions, ou domaines congéables, où la propriété est divisée entre le fonds et les édifices : le propriétaire foncier peut y congédier le tenancier au terme d'un bail pouvant atteindre neuf ans, en le dédommageant pour

les améliorations apportées. Ce mode d'exploitation présente l'avantage de permettre un ajustement du montant des rentes par rapport aux censives. Les redevances à part de fruit restent rares en Bretagne au Moyen Âge, sauf dans le cas du complant, en pays de vignoble, ou des métairies, dans les réserves seigneuriales. L'étude des coutumes et des banalités s'avère délicate car les taux de prélèvement, alors connus de tous, n'apparaissent pas dans les sources : moulins, fours, pressoirs et « passages » sont généralement affermés. Comme ailleurs, le prélèvement seigneurial s'opère durant toute l'année, essentiellement lors des grandes fêtes religieuses, en lien avec le calendrier agricole, soit directement par le seigneur, soit indirectement avec des officiers seigneuriaux, voire par des intermédiaires, notamment des paysans plus aisés. Les redevances demeurent faibles : le seigneur ne peut les augmenter sans risquer de voir déguerpir ses dépendants. Un pointage minutieux au sein de près de 150 liasses d'archives permet à l'auteur de relater que 42 % des redevances en deniers se font de juillet à septembre et 32 % d'octobre à décembre, avec près d'une cinquantaine de termes de paiement relevés en Vannetais et en Nantais aux *xiv<sup>e</sup>* et *xv<sup>e</sup>* siècles (p. 169-170). Les montants sont faibles, de l'ordre de quelques deniers, et étalés dans le temps, mais l'assiette est très large.

La troisième partie, une fois ce cadre dressé, s'attache à exposer la situation entre 1300 et 1440, période marquée par les difficultés liées à la guerre de Succession (1341-1364) et ses suites puis par le règne réparateur de Jean V (1399-1442). La guerre de Succession et ses corollaires, comme la peste noire, marquent un tournant avec les destructions, les pillages, la disparition ou la désertion d'une partie de la population rurale, la baisse des rendements, la hausse des friches et de la misère. Les prélèvements sont désorganisés, des rentes cessent d'être perçues, ce qui a pour effet de faire évoluer les structures seigneuriales, notamment dans la première moitié du *xv<sup>e</sup>* siècle, avec le développement des redevances en nature. Le conventionnement se généralise en Vannetais afin de faciliter la remise en valeur des censives abandonnées ; l'affermage permet la remise en état de certains équipements seigneuriaux comme les moulins. La Bretagne connaît dès lors une prospérité relative, alors que le royaume est affecté par la guerre de Cent Ans.

La quatrième partie s'attache à montrer que les seigneuries bretonnes connaissent des crises et des adaptations entre 1450 et 1520. La reconstruction cesse brutalement dans les années 1450, au moment où la reprise s'amorce en France. La crise bretonne est multiforme avec des problèmes climatiques, des fluctuations monétaires, l'accroissement des tensions politiques avec la France menant à la guerre ouverte de 1487 à 1491 et une crise qui de conjoncturelle devient structurelle, avant une reprise seulement perceptible au début du *xvi<sup>e</sup>* siècle. Les comptes montrent que les structures seigneuriales sont diversement affectées : les sieuries et les petites seigneuries sont fragilisées, alors que les châtelainies et les baronnies résistent mieux. Face à des recettes provenant de rentes en numéraire fluctuantes, les seigneurs bretons développent les prélèvements en nature. Ils privilégient les métairies et

multiplient les affermages. La géographie du prélèvement seigneurial évolue avec des disparités notables. Les convenants deviennent prédominants en Vannetais avec des prélèvements au tiers ou au quart pour les céréales et un nombre croissant de métairies, aux dépens des censives. Dans le Nantais, les censives résistent mieux au nord de la Loire, sauf au nord-est où les métairies se développent dans des grandes seigneuries comme celles des Rieux, peut-être du fait des influences angevines. Au sud de la Loire, les métairies dominent, notamment dans la baronnie de Retz.

Avec toutes les nuances nécessaires et une prudence de rigueur concernant la difficile appréhension des rentes en nature au début de la période et les incertitudes concernant la majeure partie des sieuries, Brice Rabot nous dresse ainsi un portrait des campagnes vannetaises et nantaises au bas Moyen Âge. Il conclut sur la modestie des montants et la valeur symbolique des prélèvements effectués par les « gentilshommes ruraux » vivant sur leurs terres. Ils n'étaient pas que les « rentiers du sol » parfois décriés. Deux crises successives, dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> et dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle, les contraignent à adapter régionalement les structures agricoles afin de veiller au maintien de leurs revenus mais aussi à la présence indispensable des populations rurales en charge de la mise en valeur de leurs territoires, parfois tentées par la fuite mais guère par la révolte. La chronologie des crises est décalée par rapport au royaume où la reprise économique intervient dès la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle.

B. Rabot nous offre ainsi une vision affinée de la seigneurie bretonne dans sa version méridionale avant l'intervention du roi de France, le renforcement de l'État et le « beau XVI<sup>e</sup> siècle » étudiés par Jean Gallet.

Patrick KERNÉVEZ

Christian BOUVET, *Châteaubriant de la Renaissance à la Révolution, 1500-1788*, Châteaubriant, Histoire et patrimoine du pays de Châteaubriant, 2018, 464 p.

Par ce deuxième volume, Christian Bouvet poursuit l'écriture de l'histoire de Châteaubriant des origines à nos jours<sup>3</sup>. La période prise en compte s'étend de la mort de Françoise de Dinan à la Révolution de 1789. L'ouvrage est organisé en quatre parties. Les deux premières sont chronologiques et présentent les barons de Châteaubriant, de François de Laval à la mort d'Anne de Montmorency en 1567 (partie I), puis les relations entre le pouvoir seigneurial et le pouvoir municipal de cette dernière date jusqu'en 1788 (partie II). Les deux dernières parties sont davantage thématiques : la III dresse d'abord un tableau démographique, économique, social,

3. Le premier volume, *Châteaubriant au Moyen Âge des origines à la fin du XV<sup>e</sup> siècle*, paru en 2015, a fait l'objet d'une recension de Daniel Pichot dans ces colonnes (t. xcv, 2017, p. 456-459).